



Blonay, le 30 août 2024

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Jeanne Quillet, Les Vert.e.s, intitulé « Pour préserver le climat, l'énergie et le paysage : rechercher des alternatives au béton » (24.11.2020)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 27 août 2024 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (62 oui, 0 non et 6 abstentions) les conclusions de la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Jeanne Quillet, Les Vert.e.s, intitulé « Pour préserver le climat, l'énergie et le paysage : rechercher des alternatives au béton » (24.11.2020) , à savoir :

- Prendre acte des réponses municipales
- Autoriser la Municipalité à classer ce postulat

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 août 2024.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier



La secrétaire

Ariane Wunderli